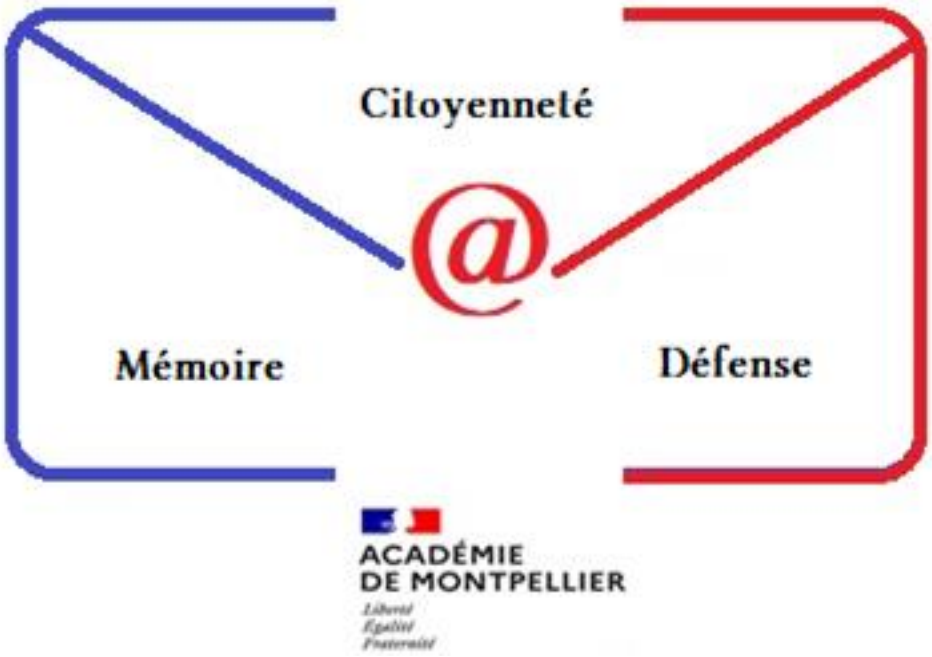

N° 23 – 19 juin 2025

Sommaire :

1. **A voir, à lire, à écouter : `**
   - **Documentaire :** ***Rwanda, à la poursuite des génocidaires***
   - Ringer, Hugo, ***Boulevard des étrangers***, adapté et annoté par Ronan Richard, Les Archives dormantes, 2018

2. **A vos agendas**
   - 30 juin 2025 ***: L'irréparable - 1995, le discours du Vel d'Hiv*** -20h30 sur LCP

Pour recevoir la lettre en avant-première, abonnez-vous !
Pour cela il suffit d'envoyer un message en indiquant vos nom et adresse mail académique à felicien.venot@ac-montpellier.fr. Pour vous désabonner, envoyer un message demandant votre retrait de la liste de diffusion à felicien.venot@ac-montpellier.fr

Contacts :
Marie-Ange Rivière :
Responsable de publication
IA-IPR d'histoire géographie
Référente Académique Mémoire et citoyenneté
Déléguée académique aux relations Éducation Nationale-Défense IHEDN
marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr

Caroline Delage : en charge des formations du cercle Défense, Caroline assure les relations des enseignants du 2nd degré avec le monde de la recherche ainsi que des forces armées.
Chargée de mission : formation défense.
caroline.delage@ac-montpellier.fr

Félicien Venot : référent académique pour les projets de Mémoire, Citoyenneté, et de Défense, Félicien assure le suivi des dossiers (notamment les demandes de subvention) et contribue au portail pédagogique académique.
Chargé de mission mémoire, citoyenneté, défense

1. A voir, à lire, à écouter

- **Documentaire *Rwanda, à la poursuite des génocidaires* de Thomas Zribi et Stéphane Jobert**

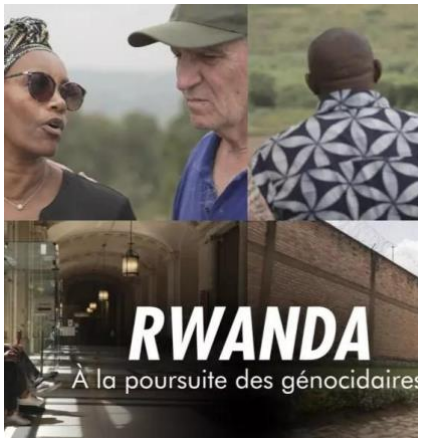

En 1994, Alain et Dafroza Gauthier vivent une existence paisible à Reims. Lui est principal d'un collège, elle est ingénieure chimiste, ils ont deux filles et un fils. Au printemps débute le dernier génocide du XXème siècle. Plus d'un million de Tutsi sont exterminés par le pouvoir Hutu. Parmi eux, plusieurs dizaines de membres de la famille de Dafroza périssent. Quelques mois plus tard, les Gauthier commencent un combat qu'ils n'ont pas cessé depuis.
Ils décident d'enquêter sur les Rwandais accusés d'avoir participé au génocide et qui se sont réfugiés en France. Ils sont nombreux, plusieurs centaines sans doute, et ont refait leur vie sur le sol français. Ils sont professeurs, médecins, agents de sécurité ou prêtres.

La France refusant de les extrader vers le Rwanda, c'est à la justice française de les juger au nom de la compétence universelle. Mais il faut des éléments pour déposer plainte, des preuves ou des témoignages.

Alain et Dafroza Gauthier partent donc sur les routes rwandaises, cherchent des survivants capables de témoigner ou interrogent des bourreaux derrière les barreaux de leur prison. En plus de 20 ans, ils ont déposé une trentaine de plaintes. Grâce à eux, six hommes ont été conduits devant la justice et condamnés à de lourdes peines. Le dernier, Philippe Hategekimana a été jugé devant la Cour d'Assises de Paris entre mai et juin 2023.

Pour ce documentaire, les réalisateurs ont suivi les Gauthier sur ses traces au Rwanda jusqu'au verdict du tribunal qui l'a condamné à la réclusion à perpétuité.

52 minutes
Coproduction : Nova Production et LCP-Assemblée nationale

Disponible en replay jusqu'au **19 septembre 2026**

https://lcp.fr/programmes/rwanda-a-la-poursuite-des-genocidaires-219952

- **Ringer, Hugo, *Boulevard des étrangers*, adapté et annoté par Ronan Richard, Les Archives dormantes, 2018**

Août 1914 : les étrangers de nationalité ennemie présents sur le territoire français lorsque la guerre éclate sont faits prisonniers. Hugo Ringer, Allemand établi à Paris, est l'un d'entre eux.

Envoyé dans un camp pour « internés civils », il tient un journal de bord où il consigne les détails de sa captivité. Son texte, adapté de l'Allemand par Ronan Richard de l'Université Rennes 2, est un témoignage inédit sur un pan de l'Histoire souvent méconnu, celui de l'internement des « indésirables », une catégorie d'action publique datant du 19e siècle.

Pour aborder sous un autre angle le sort des civils en temps de guerre.

2. A vos agendas :

- Lundi 30 juin 2025 : **L'irréparable - 1995, le discours du Vel d'Hiv de Dominique Missika, Caroline du Saint, Thomas Zribi -** 20h30, sur LCP dans l'émission DébatDoc

"La France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable"

Il y a 30 ans, le 16 juillet 1995, dans le cadre des commémorations de la rafle du Vel d'Hiv de l'été 1942, Jacques Chirac, tout juste élu Président, prononce, l'un des plus célèbres discours de l'histoire de la Vème République. Par ce discours, en rupture avec les positions de ses prédécesseurs, il reconnaît les responsabilités de la France dans la déportation et l'extermination d'environ 76 000 Juifs qui vivaient sur son territoire. Il rompt ainsi avec le silence et les non-dits, et signe la fin d'un débat politique et historique qui a duré plus de cinquante ans.

Retraçant la genèse de ce discours et le contexte historique et politique qui l'ont porté, ce documentaire donne la parole aux acteurs marquants de cette séquence qui ouvre un nouveau temps mémoriel. Le témoignage de Rachel Jedinak, survivante de la rafle ouvre le documentaire et restitue la détresse des victimes 80 ans plus tard.

En effet dans les années 1950, seules les associations de déportés commémoraient à l'emplacement de l'ancien vélodrome d'hiver et dans l'indifférence générale, chaque 16 juillet, la rafle de 1942. Comme le rappellent les historiens Laurent Joly et Henri Rousso, il faut attendre 1967 et la parution du livre de **Claude Lévy et Paul Tillard**, ***La Grande Rafle du Vél d'Hiv***, qui rencontra un grand succès public.

En 1971 le documentaire de Marcel Ophuls, ***Le Chagrin et la pitié,*** qui sort au cinéma mais pas à la télévision, puis en 1973, le livre de l'historien américain **Robert Paxton, *La France de Vichy*** traduit en français confortent l'évolution mémorielle alors que et malgré de nombreuses protestations, le président G. Pompidou gracie Paul Touvier.

Trente ans plus tard, les retombées de la déclaration de Jacques Chirac sont majeures. La reconnaissance de la responsabilité de l'État français ouvre la voie à des réparations matérielles, mais aussi judiciaires. D'autres réflexions se mettent aussi en place, sur l'esclavage, la guerre d'Algérie, la responsabilité française dans le génocide des Tutsi au Rwanda.

Le documentaire (51 minutes) sera ensuite disponible en replay sur LCP
https://lcp.fr/programmes/l-irreparable-1995-le-discours-du-vel-d-hiv-380872

Le documentaire peut être mis en relation avec le dernier ouvrage en date de **Laurent Joly, *Le savoir des victimes Comment on a écrit l'histoire de Vichy et du génocide des juifs de 1945 à nos jours*** (présenté dans la Lettre MCD 10, du 22 janvier 2025). Le documentaire et le livre amènent à reconsidérer la chronologie des mémoires de la Shoah et la périodisation en faisant de **1967,** année de la publication du livre de **Claude Lévy et Paul Tillard**, ***La Grande Rafle du Vél d'Hiv*** le **véritable tournant mémoriel** qui fait entrer la Shoah et le rôle du régime de Vichy dans l'opinion publique. D'autant que le magazine *Le Nouveau Candide* commande à Cabu des dessins pour illustrer le livre. Avec un talent déjà immense, Cabu rend particulièrement poignantes des scènes d'arrestation, d'enfermement au Vél d'hiv ou de rassemblement sur les quais de gare, et donne à voir la détresse des hommes, femmes et enfants, arrêtés parce que Juifs (voir l'exposition consacrée à Cabu sur ses dessins de la rafle du Vél d'Hiv : https://1942.memorialdelashoah.org/exposition-cabu-dessins-de-la-rafle-du-vel-dhiv.html).
Ces publications facilitent la réception du ***Chagrin et la pitié*** puis celle du livre de R. Paxton, ***La France de Vichy***.